

Institut Polytechnique de Paris

Programme international d'admission pour les cycles ingénieur

Notice 2024

Mise à jour : 15/03/2023

Ce programme d'admission s'adresse aux étudiants suivant un cursus d'études supérieures en sciences, ingénierie ou en économie et finances quantitatives hors de France, non assimilable à un cycle préparatoire aux grandes écoles (CPGE).

Il donne accès aux formations d'ingénieur des cinq écoles de l'Institut Polytechnique de Paris :

- Ecole polytechnique (concours)
- ENSAE Paris
- ENSTA Paris
- Telecom Paris
- Telecom SudParis

Conditions d'admission

- Les candidats doivent avoir complété au moins 2 ans d'études supérieures en sciences, en ingénierie ou en économie et finance quantitatives.
- Les candidats doivent être inscrits dans un programme étranger (non français) dans un établissement d'enseignement supérieur hors de France.
- Les candidats peuvent postuler à partir de leur 2^e année d'études supérieures de 1^{er} cycle (licence, *bachelor*) au sein de leur université d'origine. Les candidats ne doivent pas avoir débuté la dernière année d'un cursus de master ou un doctorat.
- Une excellente formation en mathématiques et / ou en physique est essentielle pour être admis.
- Les candidats ne doivent pas avoir suivi un programme préparatoire pour un diplôme d'ingénieur d'une école en France, en particulier un cycle préparatoire aux grandes écoles scientifiques (CPGE).
- Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France ne sont pas éligibles.

La connaissance du français n'est pas indispensable pour se porter candidat à ce programme d'admission. L'ensemble des démarches de candidature ainsi que les examens peuvent être effectués en anglais ou en français.

Conditions supplémentaires pour l'Ecole Polytechnique uniquement

- Les candidats doivent être inscrits en 1er cycle (licence, bachelor) au sein de leur université d'origine et ne doivent pas avoir débuté un cursus de master, même dans une autre discipline.
- Les candidats doivent avoir moins de 25 ans au 1er janvier 2023.
- Les candidats français ne sont pas éligibles, y compris ceux ayant la double nationalité. Les étudiants français doivent candidater via la [Filière Universitaire Française](#).
- Les candidats ne peuvent passer le concours qu'une fois.
- Les candidats doivent satisfaire à des normes médicales d'aptitude physique.

Conditions supplémentaires pour Telecom SudParis uniquement

- Les candidats doivent être inscrits en quatrième année d'étude supérieure au sein de leur université d'origine (Master, quatrième année d'un Bachelor en 4 ans)
- Les candidats devront avoir validé leur quatrième année d'étude supérieure au sein de leur université d'origine afin de prétendre à une admission définitive (Master, quatrième année d'un Bachelor en 4 ans)
- Les candidats doivent avoir moins de 27 ans au 1er janvier 2023
- Les candidats français ne sont pas éligibles. Les étudiants français doivent candidater via la [filière d'admission sur titre](#).
- Les candidats doivent avoir le niveau B2 minimum en français ou anglais (*Rapports officiels des résultats des tests linguistiques mentionnés dans la candidature seront à soumettre obligatoirement lors de la candidature*)

Candidature

L'inscription est ouverte à tous les candidats satisfaisant les conditions mentionnées précédemment.

Cliquer [ici](#) ou sur l'image ci-après pour accéder au site de candidatures.



Concours d'admission

Sélection initiale

La sélection initiale est basée sur le dossier académique du candidat, sa lettre de motivation et des lettres de recommandation, deux d'entre elles devant être rédigées par un enseignant de son université ou collège et ayant une bonne connaissance du travail académique du candidat.

Examens d'admission

Les examens d'admission sont composés de 3 examens oraux et 1 entretien (voir le tableau ci-dessous).

	Test / Evaluation	Durée	Ecole Polytechnique (coefficients)	ENSTA Paris	ENSAE Paris	Telecom Paris	Telecom SudParis (coefficients)
Dossier de candidature	Evaluation de l'excellence académique		✓	✓	✓	✓	✓
Epreuves orales	Mathématiques	55mn	6	✓	✓	✓	6
	Physique	55mn	4	✓		✓	2
	Culture générale scientifique (précédée d'une préparation de 30mn)	30mn	1	✓	✓	✓	2
Entretien	Motivations	20mn	1	✓	✓	✓	2

Lors des épreuves orales, le candidat aura à résoudre un ou plusieurs problèmes en Mathématiques et en Physique, commenter un texte de culture générale scientifique issu de grandes revues internationales et passer un entretien de motivation.

Les notions essentielles demandées en Mathématiques et Physique peuvent être consultées à partir du lien ci-après : <https://www.ip-paris.fr/education/cycles-ingenieurs>.

Toutes les épreuves peuvent être soutenues en français ou en anglais ; le choix revient au candidat.

Les épreuves orales sont réalisées par vidéoconférence.

Pour l'Ecole Polytechnique et Télécom SudParis uniquement : Une moyenne est calculée pour chaque candidat ayant passé toutes les épreuves sur la base des notes attribuées et des coefficients affectés à chaque épreuve figurant dans le tableau ci-dessus. Le classement final s'effectue pour un total de coefficients de 12.

Lieux des épreuves

Des centres d'examen sont mis en place dans le monde entier en fonction du lieu de résidence des candidats admissibles.

Au cours des quatre dernières années, des centres d'examen ont le plus souvent été ouverts dans les villes suivantes :

- Brésil – Rio de Janeiro
- Brésil – São Paulo
- Cambodge – Phnom Penh
- Chili – Santiago
- Chine – Pékin
- Chine – Shanghai
- France – Palaiseau
- Sénégal – Dakar
- Singapour – Singapour
- Tunisie – Tunis
- Vietnam – Hanoï

Choix d'écoles par ordre de préférence

Suite aux épreuves orales d'admission, les candidats admissibles sont invités à ordonner selon leur préférence les écoles pour lesquelles ils sont admissibles. Ce choix d'écoles est pris en

compte dans la décision finale d'admission : un candidat est admis dans l'école décidée à l'admettre qu'il a le mieux classée.

Si le candidat ne classe pas une école dans le choix d'écoles par ordre de préférence, le candidat renonce à toute admission dans cette école. L'absence de saisie d'un choix d'écoles par ordre de préférence entraîne l'élimination du candidat.

Le respect des dates pour la saisie du choix d'écoles par ordre de préférence est impératif.

Résultats

Les résultats d'admission sont donnés aux candidats suite à la tenue du jury d'admission, qui détermine la liste des candidats admis.

Ensuite, le candidat reçoit un message lui demandant de confirmer sur son espace candidat s'il accepte ou refuse son admission.

Calendrier

Mars 2023	Début des inscriptions
7 septembre	Date limite d'envoi des documents requis et de soumission de la candidature
29 septembre	Résultats d'admissibilité
10-25 octobre	Mise en ligne des convocations
23 oct. - 12 nov.	Epreuves orales d'admission par vidéoconférence
11-13 novembre	Déclaration en ligne de votre choix d'écoles par ordre de préférence
21 novembre	Résultats d'admission



IMPORTANT:

Les dates, les horaires et le lieu des examens seront précisés sur la convocation de chaque candidat.